

Le Voivrais

Edition 2024 – Juillet 2025



Sommaire

3 à 9	Mot du Maire La Commune Les réalisations La gare L'assainissement La boulangerie Le multi services Les projets en réflexion L'église, la cantine et la plateforme sportive La poursuite des actions engagées Un beau projet pour les cm2 L'atelier «argent de poche» Les nouveautés Foncier aménagement Les transports ILLYGO Déchetterie Projet photovoltaïque sur Voivres Coté festivités Nos aînés
10	Manifeste chasse
11	Mot de l'opposition Les associations 11 Les amis de Marguerite 12-13 Association des parents d'élèves 12-13 Les Voivr'rires 14 Gymnastique volontaire 15 Générations Mouvement 16 Voivres Animation Loisirs 17 Voivres Environnement Nature 18-19 Tracto Cross Yvréens 18-19 Voivres Solidaire 20 Tai chi chuan 20 Football Etival 22 Etat Civil 23 à 26 Informations diverses 27 Escapade en Sarthe

La Mairie

15 rue de la Mairie
72210 Voivres-lès-Le Mans
02 43 88 52 50
voivres.les.le.mans@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

lundi : 9h-12h | 15h-19h
mardi : 9h-12h | 14h-17h
mercredi : 9h-12h | 13h30-17h
jeudi : 9h-12h
vendredi : 9h-12h | 15h-18h
samedi : 9h-12h & permanence
des adjoints.

*Le maire et les adjoints reçoivent
dans tous les cas sur rendez-vous*

Le Voivrais – Edition juillet 2025 – Bulletin
d'informations municipales
Directrice de publication : Martine COUET, Maire
Textes et photographies : élus et techniciens de
la commune de Voivres-lès-Le Mans
Impression : ITF Imprimeurs Mulsannes – Tirage
600 exemplaires
Distribution par nos soins

Numéros utiles

Urgence médicale (Samu) : 15
Centre Hospitalier du Mans : 02 43 43 43 43
SOS Mains Le Mans 24 H/24H : 02 43 77 62 62
Centre Anti-Poison d'Angers : 02 41 48 21 21
Pharmacie de garde : 0825.120.304
Police - Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Samu social : 115
Enfants disparus : 116 000
Enfance en danger : 116 111
Violences Femmes Info : 3919
Permanence de soins ambulatoires : 116 117 (médecins de garde)

SOS Femmes Accueil 72 : 02 43 78 12 75
Alerte attentat - Alerte enlèvement : 197
Veolia : 0 969 323 529
Urgence dépannage électricité :
09 726 750 + n° du département
urgence dépannage gaz :
0 800 473 333
SIDERM : Eau
3 Rue des noés - 72700 Spay
Tél : 02 43 84 67 23

Mot du Maire



Chers habitantes et habitants de Voivres

2025, une année pleine d'incertitudes et d'interrogations sur la conduite et la gestion de notre pays, génère une instabilité préoccupante qui n'est pas sans conséquence sur la gestion de nos petites communes.

Cependant, si nous voulons préserver nos villages nous devons continuer à travailler pour maintenir le «bien vivre» dans nos campagnes. En ce qui concerne notre petit village de 1378 habitants, les projets sont arrivés à leur terme.

Heureusement pour nous, nous les avons débutés en 2021, les aides accordées nous ont permis de les mener à bien. Aujourd'hui, il serait certainement plus délicat de tous les lancer compte tenu des coupes dans les subventions qui vont s'imposer à nous.

A l'approche de la fin de ce mandat, faisons un point sur les différentes réalisations :

Réhabilitation du bâtiment de la gare en 2021 qui abrite :

France Services, très fréquenté par les habitants de Voivres, du Val de Sarthe et au-delà.

Un logement pour un hébergement court et en urgence.

L'assainissement, l'aménagement du bourg et une partie de l'enfouissement du réseau, sur 2021 et 2022.



2024 s'est achevée avec la réinstallation d'une «Boulangerie-Pâtisserie». Nous avons acheté le bâtiment qui abrite ce commerce et le salon de coiffure en 2021. Je remercie tous les habitants qui contribuent à la réussite de ce projet, mais également David et Andréa pour la qualité de leurs produits. Le salon de coiffure quant à lui fêtera ses 20 ans en octobre 2025.



Dans la poursuite de la redynamisation du centre bourg, le nouveau multi services «Bar-Tabac-Epicerie» verra le jour cet été normalement mi-août, (retards dans les travaux et intempéries). Nous avons acheté le bâtiment en 2019.

Un espace terrasse est réservé sur la place pour les beaux jours. Le futur gérant, Paul Jarrier, a hâte de démarrer.

Merci aux différents financeurs que sont l'Etat, le Département, la Région le Pays, la CCI et la Chambre des Métiers pour leur contribution.

Bien évidemment nous avons fait appel à beaucoup de financeurs pour obtenir un maximum de subventions pour mener à terme ces projets. Pour exemple :

La boulangerie-pâtisserie : montant des travaux, 455 000 euros environ et nous avons perçu 264 500 euros de subventions.

L'épicerie Bar-Tabac : montant des travaux, 479 967 euros, les subventions à 252 760 euros. Environ 50 % de subventions pour les 2 commerces.

Je pense que nous avons choisi la bonne période. Si ce mandat a été riche en réalisations, il s'achèvera tranquillement sans d'autres gros projets.

Les projets en réflexions

Cependant nous devons poursuivre nos réflexions sur des incontournables sur la commune à savoir la cantine et l'église, et ce, quel que soit l'équipe qui sera présente au prochain mandat.

Vous comprendrez aisément que ces projets vont demander beaucoup de temps, d'études et un financement conséquent. La réflexion doit démarrer maintenant pour aboutir en 2027-28.

Il reste à réaliser une partie de l'enfouissement des réseaux rue d'Étival et rue de la gare. Une réflexion sera menée également sur l'aménagement de la plateforme à côté de la salle, pour les jeunes et les moins jeunes afin de favoriser le lien intergénérationnel.



L'église, patrimoine à protéger, dont les 3 retables sont classés. Des problèmes d'humidité et d'infiltration viennent les endommager. Le dernier étage du clocher a été sécurisé.

La cantine, où environ 135 élèves déjeunent au quotidien, a besoin d'une remise en forme : agrandissement, isolation phonique et thermique. A travailler sur ce projet, pourraient se rajouter la création d'un self pour les primaires et le retour de la cuisine sur place.

La fin de ce mandat, se consacrera donc aux préparations des gros projets à venir cités précédemment et au maintien de l'existant, comme :

L'atelier argent de poche

en partenariat avec l'association La Coulée Douce. Pour un petit village comme le nôtre 32 jeunes sont inscrits pour l'instant. L'atelier «Argent de Poche» a travaillé sur le toilettage de la salle communale, l'école. Il a poncé et repeint les portes de l'église.



Un beau projet également pour les plus petits, cm2.

Suite à une frise effectuée en classe sur les maires de Voivres depuis 1793, avec leur enseignante Sophie Viaud (qui par ailleurs est en retraite depuis juillet 2025), un petit groupe d'enfants a décidé de faire des recherches sur ces maires. Une rencontre avec les archives départementales s'est déroulée le 1er mars 2025 pour ce travail. Leur objectif est de réaliser un petit fascicule. Un travail intéressant pour lequel ils semblent bien motivés. C'est avec des petits projets comme cela que nos jeunes, dont nous pouvons être fiers, s'intéressent et s'impliquent dans la vie de leur, de notre commune.

Avec les enseignants, nous sommes également dans la réflexion pour remettre en place une **aide aux devoirs pour les enfants de l'école des Vallées**.



A ce jour, l'équipe de restauration a installé le jeu de «LA TABLE D'OR» pour rendre le temps de repas plus agréable pour les enfants et les agents qui y travaillent. Les enfants ont la possibilité de remporter ou de perdre 5 pierres précieuses par jour en fonction de leurs comportements et de leurs attitudes concernant leurs camarades et le personnel sur la cour et dans la cantine. Pendant deux semaines les pierres précieuses de chaque table sont totalisées afin de déterminer qui est désigné comme TABLE D'OR. Depuis l'introduction de ce jeu trois tables sont devenues TABLES D'OR ce qui veut dire nappes jaunes, serviettes pliées, décorations (bougies, plantes), la table est servie en premier. Nous observons une nette amélioration du comportement des enfants qui semble apprécier ce jeu qui les met en valeur et les encourage. Comme ils m'ont dit «on a l'impression de manger au restaurant».

L'école

Pour la rentrée scolaire 2025/2026, les effectifs restent stables avec 141 élèves inscrits.

Après une période d'examens et d'orientation, j'en profite pour souhaiter, et l'équipe municipale se joint à moi, une belle réussite scolaire à tous nos jeunes voivraises et voivrais.

J'en profite également pour souhaiter la bienvenue à **notre nouveau Directeur d'école Morgan Martin**.

Nous souhaitons **une bonne retraite à Sophie Viaud**. Enseignante toujours à fond pour ses élèves avec une conscience professionnelle remarquable.

Elle a instruit, fait voyager et rêver ses élèves.

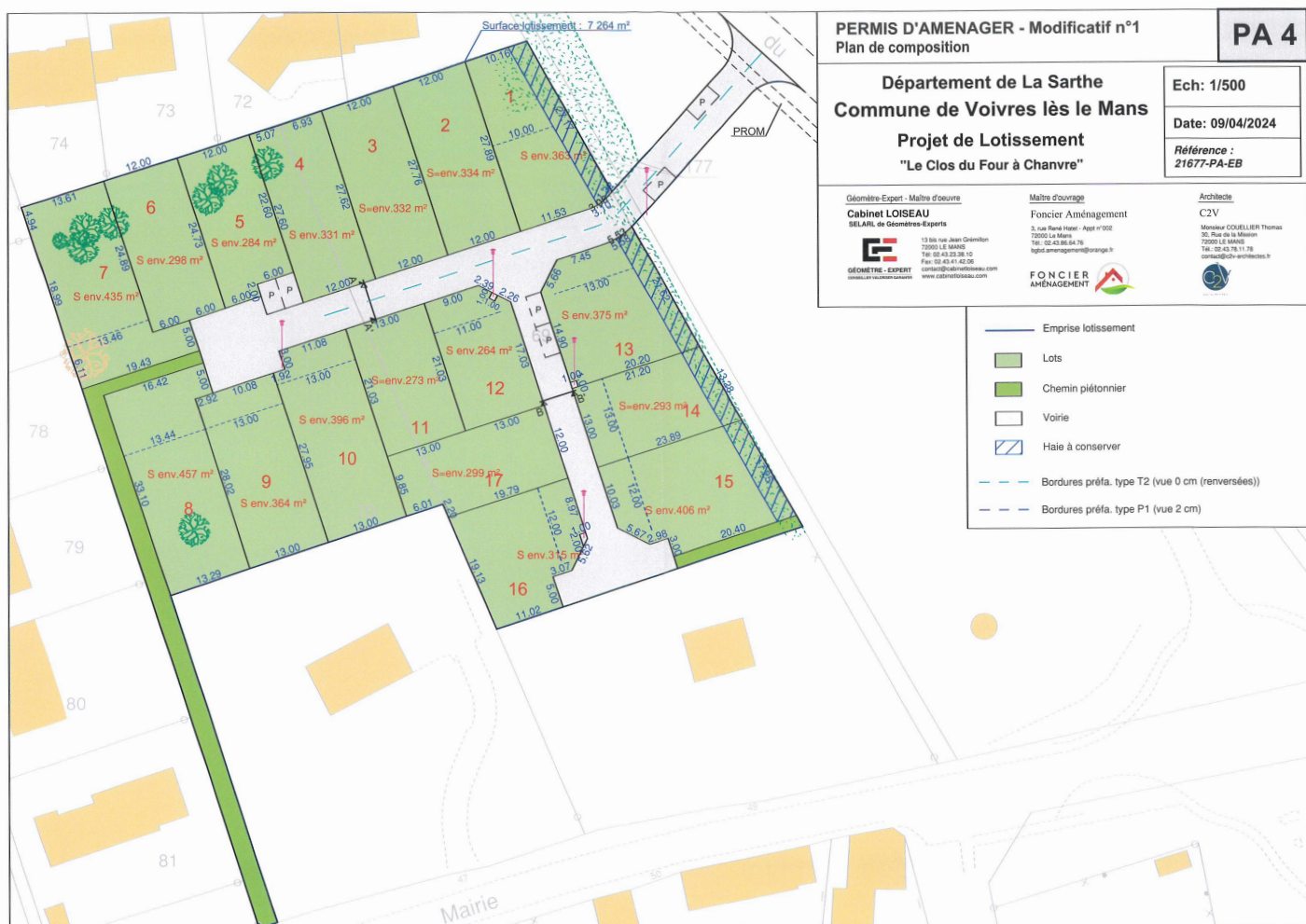


Sophie ne faisant rien à moitié, a organisé une journée sur le circuit le 10 juin 2025. Les enfants ont pu discuter avec les pilotes PEUGEOT qui leur ont signé des autographes. Des casquettes ont été offertes. Cerise sur le gâteau, une visite privée du paddock de l'écurie CLX Motorsport n°37.

L'ingénieur de l'équipe a répondu à toutes leurs questions. Les enfants étaient émerveillés devant les moteurs, volants, pneus et les écrans qui permettent la communication avec les pilotes pendant la course.



Foncier aménagement a revu sa répartition des lots sur les terrains qu'ils ont acquis derrière les n° 47 et 49 rue de la mairie, donnant sur le four à chanvre. Il y aura 17 lots, des terrains donc plus petits et donc plus accessibles. Ils ont déjà des options de réservations.



PERMIS D'AMENAGER - Modificatif n°1		PA 4
Plan de composition		
Département de La Sarthe Commune de Voivres lès le Mans Projet de Lotissement "Le Clos du Four à Chanvre"		Ech: 1/500 Date: 09/04/2024 Référence : 21677-PA-EB
Géomètre-Expert - Maître d'œuvre Cabinet LOISEAU SELARL de Géomètres-Experts 13 bis rue Jean Grébillon 72000 Le Mans Tél: 02 43 23 38 13 loiseaulemans@orange.fr www.cabnetloiseau.com	Maître d'ouvrage Foncier Aménagement 3, rue René Houdé - Aggr n°002 72000 Le Mans Tél: 02 43 28 64 76 fgad.aménagement@orange.fr	Architecte C2V Monsieur COUILLER Thomas 30, Rue de la Mission 72000 Le Mans Tél: 02 43 78 11 78 contact@couiller.com

- Emprise lotissement
- Lots
- Chemin piétonnier
- Voirie
- ▨ Haie à conserver
- - - Bordures préfa. type T2 (vue 0 cm (renversées))
- - - Bordures préfa. type P1 (vue 2 cm)

Projet photovoltaïque sur Voivres.

Une permanence s'est tenue le 29 janvier 2025 de 14h à 19h à la mairie.

Lors de la réunion de Conseil municipal du 27 mai, Mme Alix Le Guyader et M. Marin Leveiller Nizerolle ont présenté l'avancement du projet de centrale solaire posée au sol d'Engie Green au lieu-dit "Le Grès Moiret" anciennement lieu-dit "le Grand Mortier" à la place de l'ancienne carrière Tavano sur les parcelles ZL n°56 et ZL n°22.

Ils ont rappelé la chronologie du projet. Les études ont débuté en 2020. Les travaux devraient commencer en 2027 pour une mise en service en 2028 pour environ 40 ans. Ce projet répondra aux besoins en électricité de 3500 foyers soit 25% de foyers du Val de Sarthe sur 13 Ha d'espaces clôturés tout en respectant la biodiversité. Les espaces boisés actuels ne seront pas impactés par le projet et des passages permettant la circulation des animaux sont prévus. Au niveau bilan carbone, cet aménagement permettra d'éviter 100k tonnes de CO2.

Les habitants de Voivres-lès-Le Mans peuvent venir en mairie pour consulter le projet et poser leurs questions. Une permanence aura lieu le mercredi 24 septembre 2025. Engie Green sera présent

Déchetterie

Depuis janvier 2025, une carte est mise en place pour l'accès à la déchetterie. 18 passages par an par foyer actuellement, c'est une période d'expérimentation. Attention à ne pas perdre la carte. Bonne nouvelle pas d'augmentation à ce jour de prévue sur la REOM.

Horaires ouverture Roëzé sur Sarthe

lundi : 13h30 - 18h

mardi : 10h - 12h

mercredi : 10h - 12h & 13h30 - 18h

jeudi : 9h - 12h

vendredi : 10h - 12h et 13h30 - 18h

samedi : 10h - 12h et 13h30 - 17h

Horaires ouverture Guécélard

lundi : 10h - 12h & 13h30 - 18h

mardi : fermé

mercredi : 13h - 18h

jeudi : fermé

vendredi : 10h - 12h et 13h30 - 18h

samedi : 10h - 12h et 13h30 - 17h

Les transports illygo sont arrivés sur notre commune.

Ces transports collectifs, financés par les entreprises, employeurs publics ou privés, afin de relier Voivres à la métropole du Mans vous déposent à la ligne Tempo de la SETRAM à Allonnes. Voivres est desservie avec un point d'accès à la ZA Actival les clottées.

3 allers-retours : entre 6h30 et 9h30 le matin, le soir de 16h10 à 19h, viennent renforcer les transports collectifs.

Allonnes > La Suze-sur-Sarthe > Etival-lès-Le Mans

LIGNE 208GO • matin

		Lun à Ven		
Allonnes	Stade Georges Garnier T3	06:30	07:30	08:30
Voivres-lès-Le Mans	ZA Actival Les Clottées	06:41	07:41	08:41
Roëzé-sur-Sarthe	Route du Mans	06:51	07:51	08:51
La Suze-sur-Sarthe	Route de Chemiré	06:57	07:57	08:57
Chemiré-le-Gaudin	Mairie	07:02	08:02	09:02
Louplande	Stade	07:08	08:08	09:08
Étival-lès-Le-Mans	Place Albertine Leffray	07:15	08:15	09:15
Allonnes	Stade Georges Garnier T3	07:25	08:25	09:25

La Suze-sur-Sarthe > Allonnes > Chemiré-le-Gaudin

LIGNE 208GO • soir

		Lun à Ven		
La Suze-sur-Sarthe	Route de Chemiré	16:10	17:10	18:10
Roëzé-sur-Sarthe	Route du Mans	16:16	17:16	18:16
Voivres-lès-Le Mans	ZA Actival Les Clottées	16:25	17:25	18:25
Allonnes	Stade Georges Garnier T3	16:35	17:35	18:35
Étival-lès-Le-Mans	Place Albertine Leffray	16:47	17:47	18:47
Louplande	Stade	16:54	17:54	18:54
Chemiré-le-Gaudin	Mairie	17:00	18:00	19:00



Enfin le village a obtenu les **5 pétales «Villages Fleuris»** et le 5 juin 2025 nous avons reçu la visite de la région dans le but d'obtenir notre première fleur.

Côté festivités

Merci aux différents producteurs qui étaient présents pour notre marché fermier le 20 juin. Merci à Anne Mèche pour ses fromages de chèvres et à Elise Guesdon pour ses plantes aromatiques, toutes deux productrices voisines.



Séance gratuite à 21 H
Ouverture du site à 19H30
Possibilité de pique-niquer
sur place

Cinéma plein air

vendredi 1er août 2025.
Le film «L'Ascension» sera diffusé à 21h à côté de l'aire de jeux derrière la salle communale.

LAURENT CHANDEMERLE



Laurent Chandemerle

humoriste, déjà venu sur la commune, nous présentera un nouveau spectacle le vendredi 2 octobre 2026 à la salle communale de Voivres.



Association culturelle du canton de la Suze



INAUGURATION

Rendez-vous le 30 août à 12h

6 place de l'église
72210 VOIVRES LES LE MANS

Martine COUET, Maire de Voivres lès Le Mans et l'équipe municipale ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de la nouvelle épicerie bar tabac le samedi 30 août prochain. A l'issue de cette inauguration un moment convivial vous sera proposé.

de l'épicerie bar tabac



Merci de confirmer votre présence avant le 20 août au 02 43 88 52 50 ou à voivres.les.le.mans@wanadoo.fr

Nos aînés

Les années 1948 à 1962 reviennent dans l'école de Voivres.

Le 18 octobre 2024 les jeunes voivraises et voivrais des années 1948 à 1962 se sont retrouvés à Voivres avec grand plaisir et ont visité leur ancienne école. Quelle joie, que du bonheur, mais ils étaient un peu dissipés !!!



Notre centenaire

Jeannette Briand a tenu la boulangerie du 1er janvier 1950 au 1er août 1994 à Voivres auprès de son mari Prosper, boulanger. Jeannette a fêté ses 100 ans le 6 février 2025 entourée de sa famille. Jeannette était présente à l'inauguration de notre nouvelle boulangerie le samedi 14 septembre 2024.



Le bulletin sort en décalage par rapport aux années précédentes nous voulions vous donner le maximum d'informations. L'équipe municipale s'associe à moi pour vous souhaiter un excellent été accompagné bien évidemment d'une bonne santé à tous.

Martine Couet,
Maire de Voivres lès Le Mans

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Martine Couet".

Manifeste pour la chasse

Suite à ma rencontre avec Mr Palayret, Vice Président de la fédération des chasseurs de la Sarthe je porte à votre connaissance le manifeste pour la chasse qu'il m'a remis en mairie.



Nous, chasseurs, dénonçons les multiples attaques injustifiées qui viennent notamment de Bruxelles, de technocrates adeptes de la norme et déconnectés de la réalité, des anti-tout et des écolos dogmatiques.

Trop c'est trop ! Régulièrement harcelés, les chasseurs en ont ras-le-bol.

Nous réaffirmons notre détermination à défendre la chasse, qui est un art de vivre, et qui représente l'avenir dans nos sociétés déshumanisées et déconnectées de la nature.

AUSSI, NOS DEMANDES SONT :

- 1 Reconnaissance d'intérêt général** de la chasse française et inscription au patrimoine immatériel de l'Unesco de tous les modes de chasse.
- 2 Arrêt du paiement des dégâts de grand gibier** sur les cultures par les seuls chasseurs afin de sauver le système d'indemnisation pour les agriculteurs.
- 3 Refus de l'interdiction d'utilisation du plomb** dans les munitions de chasse.
- 4 Suppression de tous les moratoires européens** et maintien de toutes les espèces chassables.
- 5 Reconnaissance de la légitimité de toutes les chasses traditionnelles** afin de garantir leurs pratiques.
- 6 Animation d'une police de proximité rurale** par les fédérations des chasseurs à disposition des communes.
- 7 Création d'un fond dédié aux fédérations** pour financer des actions de réaménagement environnemental comme les haies pour le petit gibier.
- 8 Permission aux chasseurs de céder leur gibier** sans contrainte réglementaire disproportionnée.
- 9 Réduction significative des populations de loup**, afin de sauver le pastoralisme et les populations d'ongulés.
- 10 Retour à la liste complète des nuisibles** dans tous les départements, et maintien partout du piégeage et du déterrage.
- 11 Liberté de continuer à chasser** le week-end, les vacances et jours fériés.

Mot de l'opposition

Chères voisines, chers voisins,

En cette période d'examens et de concours, nous souhaitons adresser tous nos encouragements aux jeunes de Voivres lès-Le Mans qui passent leurs épreuves. Que ce soit le baccalauréat, le brevet, les concours d'entrée ou tout autre examen, nous vous souhaitons plein succès dans vos projets. Le travail et l'investissement payent toujours et nous vous souhaitons une grande réussite.



*Miguel Fimiez et
Baptiste Chaufour*

Depuis le début de ce mandat, nous avons exprimé nos préoccupations concernant la gestion des finances publiques de notre commune pour le bien commun et l'intérêt général. Dans un contexte national où l'endettement public atteint des niveaux préoccupants, il nous paraît essentiel de maintenir une vigilance constante sur nos dépenses locales.

Notre commune doit être exemplaire dans sa gestion financière. Chaque euro dépensé doit l'être à bon escient, dans l'intérêt direct de nos concitoyens et du développement harmonieux de notre territoire. Cette vigilance n'est pas de l'opposition systématique, mais une responsabilité que nous assumons pleinement envers vous tous.

Nous continuerons à exercer ce rôle de sentinelle des finances publiques locales, car c'est notre devoir de transmettre aux générations futures une commune saine financièrement. A l'aube de l'été, nous vous souhaitons de bonnes vacances estivales.

Cordialement,

Les amis de Marguerite

Nous organisons des concerts et des soirées dans le but de découvrir des groupes de musiques.

Nos prochains événements seront :

Concert rock avec les Wet'Shirtle le samedi 13 septembre 2025

Soirée dansante le samedi 15 novembre 2025.

Noël le vendredi 19 décembre 2025.





Association des Parents d'élèves APE

L'association des parents d'élèves de l'école des Vallées organise différentes manifestations tous au long de l'année scolaire afin de récolter des fonds pour proposer, en collaboration avec l'école, différentes sorties scolaires, des nouveaux aménagements et équipements pour l'école et aussi tous les ans, une grande fête de Noël avec la commune.

Nos prochaines manifestations sont les suivantes :

- journée jeux : novembre 2025
- fête de Noël : 19 décembre 2025

Au plaisir de vous rencontrer

Voivr'rires

Notre saison théâtrale s'est terminée en avril. Nos représentations ont reçu un franc succès grâce à un public toujours aussi chaleureux. Nos 42 acteurs et actrices de 7 à 74 ans ainsi que les membres de l'équipe technique et logistique ont été à l'œuvre pour assurer les 5 représentations.

Le théâtre c'est le jeu, le partage, la rencontre, l'entraide. Sans oublier la joie et les rires qui émaillent nos 4 ateliers animés par Annie Hamelin, notre fidèle metteuse en scène.

C'est reparti pour cette année avec à nouveau 4 ateliers.

Retenez **la date d'inscription pour les troupes Primaires, Pré-Ados et Ados :**
le **mercredi 17/09 à 18h30** à la salle communale.

Les dates à venir pour 2026 :

Samedi 21 mars à 20h30 : représentation des adultes

Dimanche 22 mars à 15h : représentation des 3 groupes

Samedi 28 mars et 11 avril à 20h30 : représentation en première partie

Dimanche 29 mars et 12 avril à 15h : représentation en première partie.





Présidente : Laëtitia Margas
Président adjoint : Stéphanie Tansorier
Trésorier : Grégory Le Chequer
Trésorier Adjoint : David Alberic
Secrétaire : Emilie Guilloux
Secrétaire Adjoint : Clémentine Leblanc
Responsable Communication : Romane Chevereau

Les premiers cours auront lieu le :
lundi 22 septembre à 17h00 pour les Primaires
lundi 22 septembre à 18h30 pour les pré-Ados
mardi 23 septembre à 18h00 pour les Ados.

Pendant ce temps, pour la troupe adulte déjà formée, Philippe Girardot s'attelle à l'écriture d'une nouvelle pièce mais chut !! Le contenu n'est pas encore dévoilé...

es
roupes de jeunes
n des adultes avec un groupe de jeunes
n des adultes avec un groupe de jeunes



Réservations disponibles à partir du 1er février 2026, de préférence par mail :
lesvoivrires@gmail.com
ou au 06 02 73 64 58

Gymnastique volontaire

Rejoignez le Club de Gymnastique !

Le Club de gymnastique serait ravi de vous accueillir parmi nous. Notre association compte 30 licenciés, femmes et hommes !

La gymnastique, cours adulte, offre une multitude de bienfaits, que ce soit pour le corps ou l'esprit. Elle permet de renforcer le système cardiovasculaire, d'améliorer la souplesse et la tonicité musculaire, tout en réduisant le stress et en favorisant la détente.

Bienfaits de la Gymnastique Volontaire :

Renforcement du système cardiovasculaire

Amélioration de la souplesse et de la tonicité musculaire

Réduction du stress et favorisation de la détente.

Pratiquer une activité physique régulière est essentiel pour maintenir une bonne santé globale et prévenir de nombreux troubles.

Cours Hebdomadaires :

Quand : Tous les mercredis de 18h30 à 19h30

Où : Salle communale de Voivres

Animateur : David Papin (hors vacances scolaires)



Que vous soyez débutant ou confirmé, nos sessions sont conçues pour répondre à vos besoins et vous offrir un réel moment de convivialité et de plaisir.

Nous organisons en début d'année scolaire deux sessions de découverte pour venir tester la gymnastique. C'est une belle occasion de découvrir notre activité et de constater par vous-même les bienfaits qu'elle procure.

Nous vous invitons à participer et à profiter pleinement des bienfaits de la gymnastique volontaire. Ensemble, cultivons notre bien-être et prenons soin de nous.

gymna.voivres@gmail.com

06 83 79 96 61 / 02 43 88 53 06

Présidente : Lydia Desbois

Secrétaire : Christine Burkhalter

Trésorière : Françoise Paysan

Membres actifs : Nadine Rossignol, Katia Veaudecranne

Sportivement,
L'équipe de l'association

Génération Mouvement

Une page se tourne pour Génération Mouvement, avec malheureusement le décès de Lionel Mégret, président depuis 17 ans du club de Voivres et la démission de 5 membres du CA, l'association se restructure pour maintenir et proposer des activités.

Le 29 janvier a eu lieu l'AG à la salle polyvalente avec la participation de 69 adhérents sur les 80 à jour de cotisation.

Ce fut un temps convivial avec dégustation de la galette, diaporama des activités et des voyages de 2024 et l'élection de 7 nouveaux membres qui ont intégré le nouveau CA.



Un nouveau bureau a été élu :

Président : Claude Jousse

Vice Président : Bruno Heurtebise

Secrétaire : Régine Degoulet

Trésorière : Dominique Lelasseux

Trésorière adjointe : Nelly Novotny

Annick Batteux, Alain Bossenie, Bernard Degoulet, Renée Degoulet, Patricia Fouquerey, Nadine Guerin, Véronique Jacquot, Josiane Lemaitre

Les activités proposées pour 2025 :

Tous les **lundis après-midi** : à la salle polyvalente, travaux manuels animé par Patricia Fouquerey.

Le **2ème mardi** de chaque mois : bowling au Mans, transport assuré par le club.

Le **2ème et 4ème mardi** de chaque mois : cartes et jeux de société à la salle polyvalente.

Tous les **jeudis après-midi** : randonnées dans un rayon de 30km autour de Voivres avec des parcours de 8 à 9 km.

Tous les **vendredis** : pétanque sur le terrain communal

Des voyages d'un ou plusieurs jours sont proposés

Des pique-niques sont prévus, le premier a eu lieu le 29 avril.

Concours culturel proposé par la Fédération
Une journée de la forme aura lieu le vendredi 23 mai à Guécélard

Le mardi 19 août se déroulera une journée découverte en sud Sarthe

4 bénévoles participent à l'action RESO'AP en partenariat avec la municipalité.

L'association Génération Mouvement est proposée aux séniors pour leur permettre de passer un moment convivial dans le partage. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. La cotisation est de 18€ pour l'année.

Contact : 06 87 15 36 23

Mail : generationvoivres72@gmail.com

Pour le conseil d'administration

Claude Jousse

Voivres Animation Loisirs



Notre association, qui compte pas moins de 40 bénévoles, participe activement à la vie sociale de notre commune en organisant diverses manifestations :

soirée année 80

soirée bavaroise

fête de la musique

A noter dans vos agendas :

Samedi 07 Mars 2026 : Soirée années 80

Le VAL a aussi pour but d'aider les autres associations dans l'organisation de leurs manifestations aussi bien sur des moyens humains que matériels.

Pour cela contacter :

Responsables locations tables et bancs :

Ginette Bertin au 06 64 20 59 70 ou 02 43 80 57 17 et Angélique Lecerf au 06 50 00 47 44

Responsable locations parquet :

Gilles Couet au 06 47 72 97 24

Pour les particuliers, les locations sont également possible : table 2€ | banc 1€.

Nous recrutons toujours des bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez la fibre associative, à très vite :
06 99 36 05 09

Composition du Bureau

Président : Fabien Lecerf | adjointe: Lauriane Couet

Trésorier : Sébastien Girout | adjointe : Ginette Bertin

Secrétaire : Franck Barrier | adjointe : Méлина Bourré



Voivres Environnement Nature

L'Association "Voivres Environnement Nature" (VEN) fut créée en 1997 pour lutter contre "l'invasion" de la commune par douze entreprises d'exploitation de carrières qui, pour beaucoup, ne respectaient pas les règles de protection de l'Environnement.

Nous avons toujours agi, en ne demandant aucune aide ou subvention que ce soit, mais en bénéficiant des compétences reconnues, tant au niveau national, d'organismes tels que FNE (France Nature Environnement), la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), le MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle), etc... , qu'au niveau départemental, au travers de SNE (Sarthe Nature Environnement) qui regroupe une vingtaines d'associations de protection de l'environnement.

Nous avons suivi diverses formations officielles sur les carrières, les déchets, le bruit, la continuité écologique des cours d'eau, etc... et c'est pourquoi VEN est encore en mesure d'apporter sa contribution en amont de décisions municipales ou intercommunautaires liées à "l'Environnement et au cadre de vie des habitants de Voivres" comme figurant dans les statuts de notre Association.

Notre Association, orientée vers la protection des zones humides (symboles de protection de la biodiversité), en particulier sur la rivière Orne Champenoise et "Le Terrain des Vallées", où les actions d'entretien et le rôle pédagogique, depuis plus de 20 ans, par l'École de BTS en Gestion Protection de la Nature de la MFR de La Ferté Bernard, furent et restent une référence nationale de qualité. Des inventaires remarquables (Faune et Flore) continuent d'être suivis par cette école et VEN. L'adhésion est toujours fixée à 10,00 € par an.

Cordiales salutations aux habitants de Voivres.

Monsieur Coutelle Dominique

06 76 68 62 39

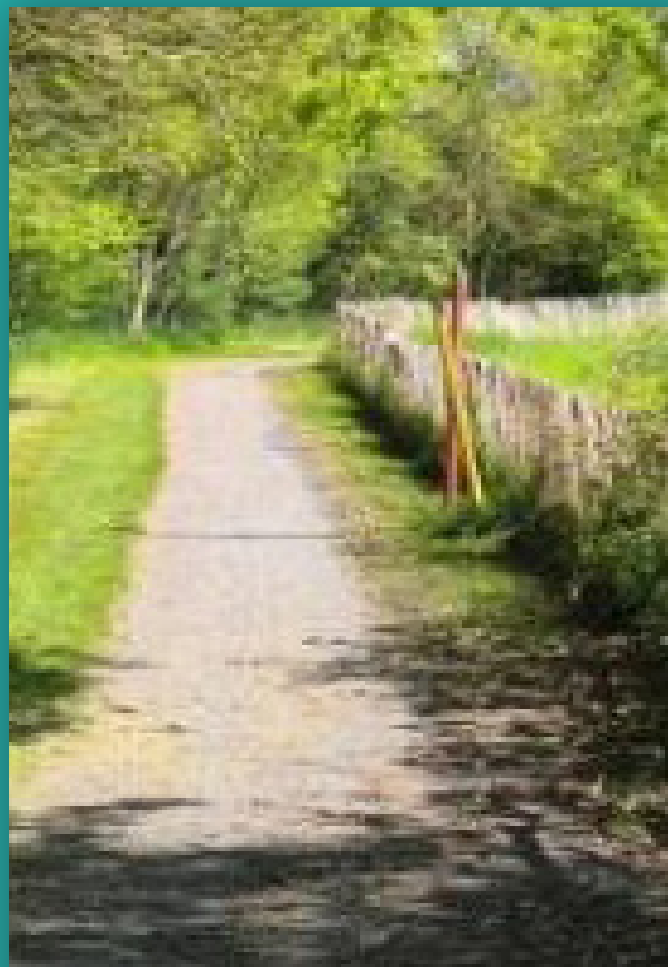
Président

Monsieur Chouteau Jean-Marie

06 89 82 43 42

Vice-président

Mail : voivresenvironvaldesarthe@gmail.com



Team Compétition Yvréen

La passion en pleine puissance !

Depuis l'an 2000, le Team Compétition Yvréen (TCY) rassemble des passionnés de mécanique agricole autour d'un esprit familial et d'un mot d'ordre : le plaisir avant tout.

24 ans de passion, de performances et de solidarité, portés par des valeurs fortes :

24 participations consécutives au
Championnat de France

Soutenez-nous !

Grâce à vous, nous avançons. Rejoignez l'aventure du TCY, vibrez avec nous au rythme des moteurs !

« Tout chemin qui nous mène à la victoire se fasse dans la sportivité et l'esprit d'équipe ! »



Les membres du Team
Compétition Yvréen



Voivres solidaire

L'association Voivres Solidaire a pour but d'organiser des événements divers et variés afin d'apporter une dynamique sur notre commune pour tous. Mais pas seulement ! Les fonds que nous récoltons lors de ces manifestations servent à aider des associations en Sarthe. La solidarité étant plus que jamais nécessaire à notre société actuelle, nous travaillons aussi sur d'autres projets



Enfin la 4ème édition de notre bourse aux jouets solidaire qui attire de plus en plus d'exposants et de visiteurs au fil des ans et qui se déroulera cette année le dimanche 2 novembre 2025.



Devant la forte demande et succès de cette soirée, nous avons organisé la deuxième édition de cette soirée qui a eu lieu le samedi 15 mars 2025. La 3ème édition est d'ores et déjà programmée pour le 28 février 2026. A vos calendriers pour venir zouker et biguiner avec nous !



La deuxième édition du tournoi gaming autour du jeu FIFA sous forme de compétition qui attire une majorité de nos jeunes. Nous réfléchissons à maintenir ce tournoi gaming ou à vous proposer une autre manifestation qui toucherait une population plus large.

Partage

Chaque membre apporte sa personnalité et ses idées. Ensemble, nous formons une équipe riche de diversité.

Convivialité

L'écoute, la bienveillance et la bonne humeur sont au cœur de notre fonctionnement.

Sportivité

Compétiteurs dans l'âme, nous visons toujours plus haut, avec détermination et esprit d'équipe.

Notre tracteur n°60 continue d'évoluer chaque année grâce à l'implication de nos bénévoles et partenaires. Malgré les défis techniques et financiers, notre ambition reste intacte : être parmi les meilleurs en 2025!

Nous maîtrisons de mieux en mieux la mécanique et le pilotage, sans jamais perdre de vue ce qui nous anime : le sport, le défi, et le plaisir de partager notre passion.

Notre équipe de bénévoles représente une dizaine de personnes. L'adhésion à notre association est gratuite. Si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique et agréable et que vous souhaitez nous aider à dynamiser notre commune et oeuvrer pour les autres, n'hésitez pas à nous contacter et nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir. Vous pouvez nous joindre au 06 41 45 09 93 ou au 06 04 47 34 47. Notre adresse mail : voivressolidaire@gmail.com



Notre bureau est constitué de 3 membres
Mr Dominique Habit, président (*au milieu*)
Mr Samuel Medard, trésorier (*à gauche*)
Mme Sabrina Fimiez, secrétaire (*à droite*)

Thaï Chi Chuan

Le Tai Chi Chuan, art martial interne d'origine chinoise. Il s'agit de mouvements fluides, circulaires alternant appuis et postures. Cela consiste à mémoriser et à pratiquer 108 mouvements. Petit à petit cela procure renforcement musculaire, équilibre, calme et souplesse. Très bon pour les problèmes de dos et les articulations (arthrose, lombalgies). Les 2 premières séances sont gratuites.

Le bureau est composé du
Président : DelahayeThierry
Secrétaire : Cécile Godefroy
Trésorière : Delahaye Martine



L'AS Etival football



En partenariat avec Voivres, le club de football voisin de l'AS Etival football accueille des enfants voivrais sous ses couleurs «tangos».

Samedi 24 mai avait lieu le 50ème anniversaire de l'AS Etival football. Cette journée festive commençait dès le matin avec le «match des légendes».

L'après-midi, se déroulait dans un esprit très ludique avec les olympiades Tangos, 5 jeux ludiques sur le thème du foot (cible géante, foot-curling, chamboule-foot, tir au but, foot-corbeille).

Une freestyleuse chevronnée animait des ateliers foot freestyle pour les enfants, et pour les moins jeunes, c'était initiation au foot en marchant !

En début de soirée, le Maire de Voivres participait au moment des discours du président du club, des instances officielles et du maire étivalois.

L'occasion de marquer la fin de présidence de Gérard Coudray après 23 années.

Une journée riche et festive qui se finira bien tard dans la nuit, avec la soirée du 50ème anniversaire.

Notre partenariat continuera d'exister, le transport de nos enfants étant assuré par le club.

(contact 06 69 06 41 83).





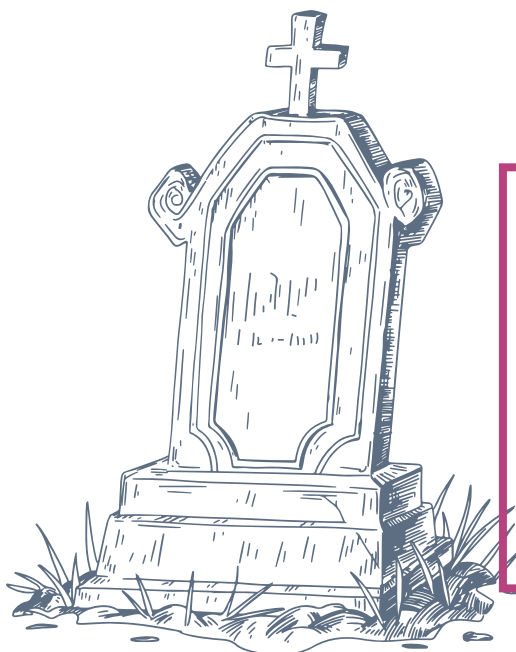
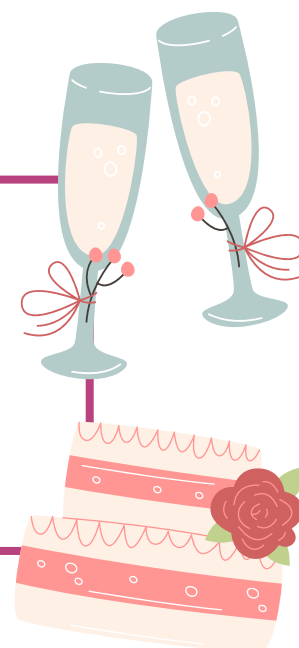
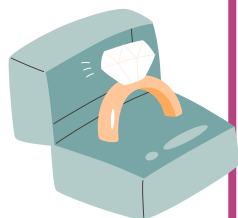
Naissances

08/12/2023 : Tricot Céliane
 06/03/2024 : Desnoes Mathéiss
 12/03/2024 : Ferret Alba
 28/05/2024 : Faligant Hilario
 28/06/2024 : Depoix Emma
 20/11/2024 : Chalubert Bouchet Lubin
 06/01/2025 : Germain Solène
 31/01/2025 : Geslin Pestana Lise
 31/01/2025 : Geslin Pestana Loïc
 26/04/2025 : Vaupré Arthur
 27/05/2025 : Boulay Arthur



Mariages

30/03/2024 : Debroize Mickaël et Bachelier Mélissa
 22/06/2024 : Lieunard Christopher et Saudubray Emilie
 03/08/2024 : Tansorier Frédéric et Auriau Stéphanie
 28/09/2024 : Evrard Samuel et Chaufour Aurélie
 15/03/2025 : Leconte Fabien et Metayer Anne-Sophie
 03/05/2025 : Raison Davy et Ouairy Mélanie
 28/06/2025 : Hautreux Julien et Fourreau Léa
 28/06/2025 : Louis Clément et Gaubusseau Laura



Décès

10/12/2023 : Ekmannian Marie-Louise
 11/04/2024 : Le Meur Louis
 29/07/2024 : Rocher Daniel
 20/08/2024 : Mégret Lionel
 31/08/2024 : Emard Claude
 15/11/2024 : Vinçon Daniel
 30/12/2024 : Guéranger Michel
 10/02/2025 : Guémené Jean-Michel
 11/04/2025 : Bigot Thérèse



LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION

- Relayer les besoins des usagers des 3 gares
- Assurer une veille sur les projets de transport collectif
- Défendre les liaisons entre territoires urbains et ruraux



ADHÉREZ À VIVE VOIE POUR :

s'informer sur les projets de la ligne 21



avoir les réponses à vos questions

TER, horaires et gares



Bulletin d'adhésion par mail
vivevoie72@gmail.com



Communauté Whatsapp
Vive Voie Noyen, La Suze, Voivres

Association Vive Voie
16 grande rue - Mairie 72210 La Suze sur Sarthe

vivevoie72@gmail.com

Crédit Mutuel
Maine-Anjou, Basse-Normandie

Imprimé et offert par le Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie.
Découvrez tous les avantages réservés aux associations clientes.
Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie
tel : www.cm.ut.com/asso

Ne pas jeter sur la voie publique.
Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse-Normandie. Société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 €. Immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS LAVAL.
43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09.

Le **Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié** est un établissement public qui anime et coordonne la gestion des milieux aquatiques sur 450 km linéaire de cours d'eau.

Son territoire s'étend sur 9 bassins versants : la Bujerie, le Fessard, l'Orne Champenoise, le Préau, le Renom, le Rhonne, le Riboux (sur la commune de Malicorne-sur-Sarthe) le Roule-Crottes et la Vézanne.

Suivi des niveaux d'eau en période d'étiage* :

Cette année, le SMSEAU va poursuivre son suivi du niveau d'eau dans les cours d'eau à l'étiage.

Ce suivi aura comme objectifs principaux :

- De mieux connaître les cours d'eau du territoire
- D'adapter les futures actions du Syndicat à l'hydrologie rencontrée
- D'identifier les secteurs à enjeux particuliers (après plusieurs campagnes de suivi sur plusieurs années)

Ce suivi sera réalisé en interne par les Techniciens de rivières du Syndicat d'avril à octobre.

Les relevés seront réalisés sur des points de contrôles faciles d'accès. Toutefois, il est possible que vous rencontriez les véhicules du Syndicat sur les bords de chemins, entrées de maison ou de champs.

Vous pouvez contacter le secrétariat du Syndicat au 02.52.60.09.10 pour plus d'informations.

*Étiage : Période de l'année où les cours d'eau sont au plus bas de leur niveau voir en assec.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE (PCMI*) POURQUOI ?

Une fois votre projet finalisé, vous devez fournir un dossier de demande de permis de construire à l'autorité compétente pour obtenir une autorisation. Pour expliciter votre projet, le dossier doit contenir le formulaire spécifique de demande de permis de construire et une série de pièces graphiques.



1 Les démarches

Ce dossier doit être déposé en mairie ou envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception en 4 exemplaires. Dans les secteurs protégés (abords de monuments historiques, sites classés...), des exemplaires supplémentaires sont demandés. Lors du dépôt, la mairie délivre un récépissé mentionnant le numéro d'enregistrement et la date.

UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR :

- Toute construction (y compris les abris de jardin) dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 20 m².
- les extensions de plus de 20 m² ou, dans les zones Urbaines (U) des Plan Locaux d'Urbanisme (PLU), de plus de 40 m² (y compris les surélévations).
- tout changement de destination d'une construction modifiant sa structure porteuse ou son aspect extérieur.

VOS INTERLOCUTEURS :

- *L'élu* qui autorise votre projet peut être le Maire ou l'Adjoint à l'urbanisme (parfois le préfet),
- *Le service instructeur* vérifie votre dossier et formule un avis,
- *Un Architecte du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)* peut vous recevoir gratuitement sur rendez-vous, pour des conseils de préférence en amont du dépôt du PCMI,
- *L'Architecte des Bâtiments de France (ABF)* instruit votre dossier si votre projet est implanté aux abords d'un monument historique. (se renseigner en mairie),
- *L'Architecte ou le Maître d'œuvre de votre projet*. Le recours à un architecte est obligatoire si la surface de plancher est supérieure à 150 m².

DELAI D'INSTRUCTION : 2 mois.

Dans certains cas (monument historique, parc national, établissement recevant du public,...), le délai d'instruction est majoré, vous en serez alors informé dans le mois qui suit le dépôt de votre demande en mairie.

*Permis de Construire pour une Maison Individuelle.

LA DÉCLARATION PRÉALABLE (DP) POURQUOI ?

Pour l'extension de votre habitation, la création d'une ouverture, etc., une fois votre projet finalisé, vous devez fournir un dossier de déclaration préalable à l'autorité compétente pour obtenir une autorisation. Pour expliciter votre projet, le dossier doit contenir le formulaire spécifique de demande de déclaration préalable et une série de pièces graphiques.



1 Les démarches

Ce dossier doit être déposé en mairie ou envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception en 2 exemplaires. Dans les secteurs protégés (abords de monuments historiques, sites classés...), des exemplaires supplémentaires peuvent être demandés. Lors du dépôt, la mairie délivre un récépissé précisant le numéro d'enregistrement et la date.

UNE DECLARATION PREALABLE POUR :

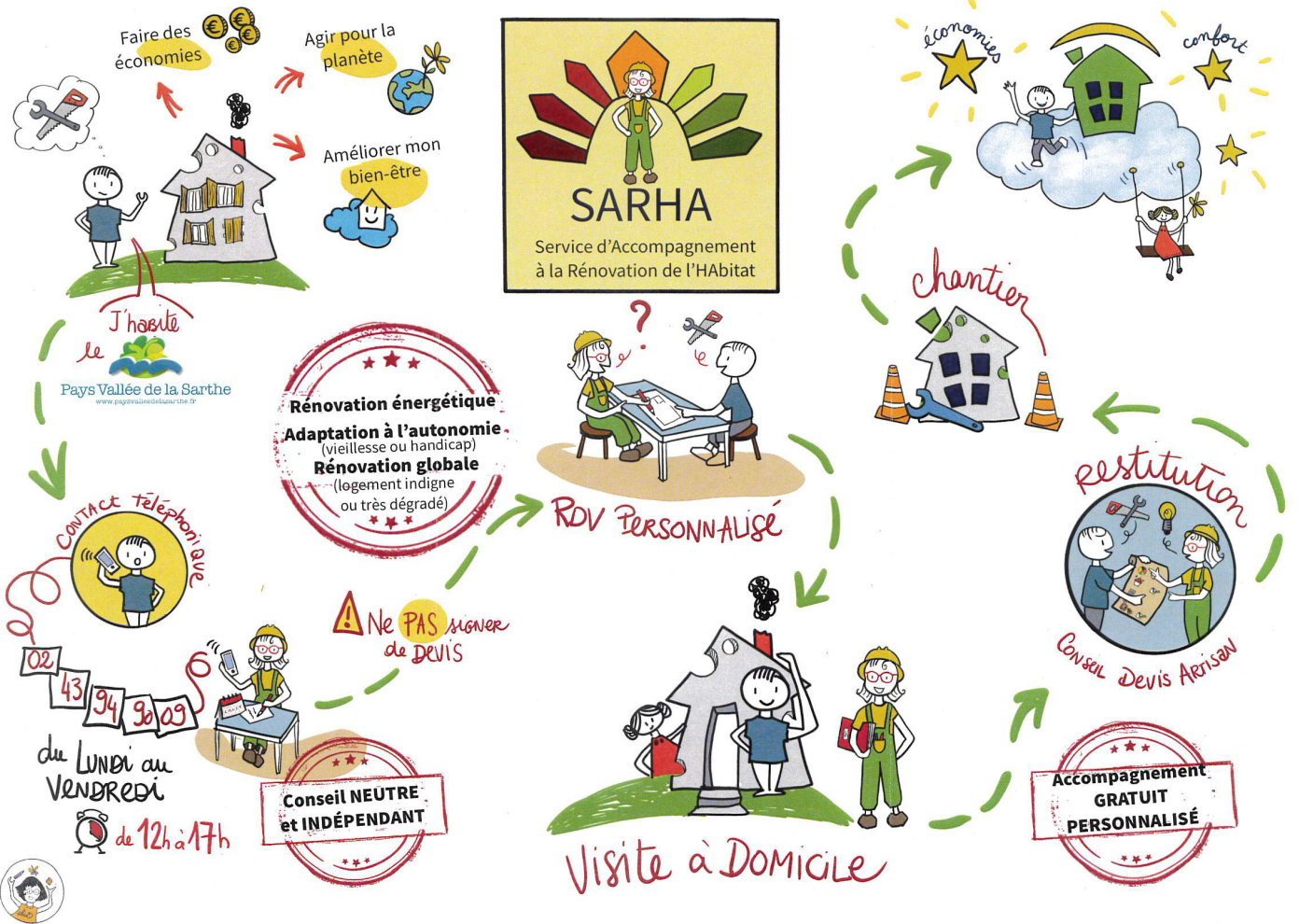
- les constructions neuves de plus de 5 m² et de moins de 20m²,
- les extensions de plus de 5 m² et de moins de 20 m²,
- dans les zones Urbaines (U) des PLU, les extensions de plus de 20 m² et de moins de 40 m², sauf si la surface de plancher totale dépasse les 150 m²,
- les modifications de l'aspect extérieur et ravalement, sans changement de destination,
- la mise en œuvre de clôture dans les secteurs protégés et dans certaines communes,
- les changements de destination, même sans travaux.

VOS INTERLOCUTEURS :

- *L'élu* qui autorise votre projet peut être le Maire ou l'Adjoint à l'urbanisme (parfois le préfet),
- *Le service instructeur* vérifie votre dossier et formule un avis,
- *Un Architecte du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)* peut vous recevoir gratuitement sur rendez-vous, pour des conseils de préférence en amont du dépôt de la DP,
- *L'Architecte des Bâtiment de France (ABF)* instruit votre dossier si votre projet est implanté aux abords d'un monument historique. (se renseigner en mairie),
- *L'Architecte ou le Maître d'œuvre de votre projet.*

DÉLAI D'INSTRUCTION : 1 mois.

Dans certains cas (monument historique, parc national...), le délai d'instruction est majoré, vous en serez alors informé dans le mois qui suit le dépôt de votre demande en mairie.

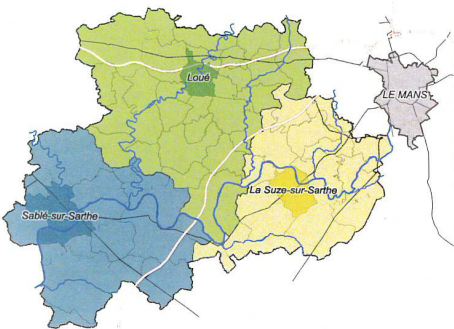


QUI SOMMES NOUS ?

SARHA est un service porté par le Pays Vallée de la Sarthe qui regroupe trois communautés de communes :

- **LBN Communauté**
- **Pays sabolien**
- **Val de Sarthe**

Le Pays Vallée de la Sarthe, c'est 62 communes et 79 000 habitants.



Lancement du Programme d'Intérêt Général (PIG) du Val de Sarthe en février 2023 jusqu'au 31 janvier 2026.

Objectif : des aides complémentaires possibles pour l'amélioration de l'habitat destinées aux propriétaires occupants modestes et très modestes.

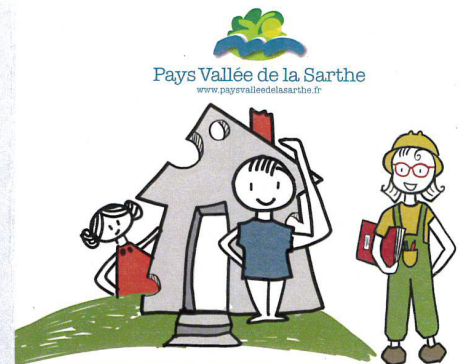
En savoir + 
www.paysvalleedelasarthe.fr
www.cc-lbn.fr
www.sablesursarthe.fr
www.val-de-sarthe.fr



SARHA est soutenu par



Conception : service Commun communication du Val de Sarthe.
 Illustrations : Elicec
 Impression : Imprimerie Cornuel - 72430 Chantenay-Villedieu
 Ce dépliant est imprimé sur papier recyclé.



VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?
 APPELÉZ-NOUS !



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

SERVICE PUBLIC GRATUIT

02 43 94 90 09

DU LUNDI AU VENDREDI DE 12H À 17H



Escapade en Sarthe

Mathieu MARTIN jeune rédacteur pigiste «Escapade en Sarthe» est venu visiter la commune, voilà ce qu'il en retient.

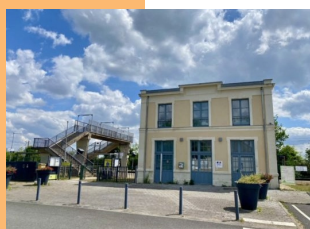
Voivres-lès-le-Mans, discrètement nichée au sud-ouest de l'agglomération mancelle, est l'une de ces communes rurales qui cultivent une atmosphère paisible et chaleureuse, à deux pas de l'effervescence urbaine. En flânant dans ses rues, le charme opère immédiatement : une petite place de village, la boulangeriepâtisserie attenante à un salon de coiffure, des maisons en pierre joliment restaurées et des jardins entretenus avec soin. Et une épicerie bar-tabac va ouvrir ses portes. Un décor de carte postale où la vie semble suivre un autre rythme.

Une histoire discrète, mais ancienne

L'histoire de Voivres remonte au moins au Moyen Âge, avec une première mention attestée au XIIe siècle. Le nom de la commune viendrait du latin *viveria*, désignant un lieu de viviers ou d'étangs, ce qui n'est pas étonnant dans ce secteur autrefois traversé par de nombreux ruisseaux. La proximité de la voie ferrée, avec la gare toujours en activité, témoigne aussi de l'importance du bourg au fil des siècles, notamment à l'époque où le chemin de fer reliait les petites communes à l'économie régionale.



Eglise Saint-Etienne



Un patrimoine simple et charmant

Au détour des rues, les visiteurs découvriront l'église Saint-Etienne, sobre mais fièrement dressée au cœur du village, entourée de massifs fleuris. Non loin, la mairie, aux façades claires et aux volets blancs, trône au sommet d'un élégant parvis. Sur le chemin de la gare, on croise un ancien four à chanvre, typique de l'architecture sarthoise avec ses pierres ocres et sa toiture en bois. Il trône dans une clairière aménagée, vestige charmant des fermes anciennes. Et non loin de lui, un beau rond-point aménagé.

Un devoir de mémoire

À la mémoire des anciens de la 2e Division Blindée, un monument rend hommage aux combattants de la Seconde Guerre mondiale. Sobre et imposant, il rappelle que même les villages tranquilles ont eux aussi été touchés par les grands soubresauts de l'Histoire.



Un avenir entre sérénité et attractivité

Aujourd'hui, Voivres-lès-le-Mans continue d'attirer de nouveaux habitants, séduits par la tranquillité du lieu et sa connexion directe avec Le Mans. Un village qui conjugue douceur de vivre, patrimoine discret et authenticité rurale.

Notre service technique : Frédéric, Teddy et Mathéo aménagent les espaces verts pour votre confort.



Ici Gestion Raisonnée des espaces verts
Nous adaptons la tonte à la fréquentation du lieu.

Nous pratiquons la tonte raisonnée pour :

- permettre le développement de la biodiversité
- réduire nos coûts et le temps d'entretien.

<p>Zones basses</p> <p>Tonte rase et régulière (5 à 8 cm)</p> <p>Espaces de loisirs, allées et zones de récolte</p>	<p>Zones hautes</p> <p>Fauche 1 à 4 fois par an (10 cm min.)</p> <p>Développement de la biodiversité et économies d'énergie</p> <p>Racinaire plus profond et résistant à la sécheresse</p>
--	---